



Fiche de données de sécurité

Date de révision : 03/14/2025

SECTION 1 : Identification et renseignements sur l'entreprise

Nom du produit : SOUS-COUCHE DE QUALITÉ SUPÉRIEURE AIRGUARD®
Code du produit : 70-105, 70-105-1, 70-105-300E
Fabricant/Fournisseur : Roberts Consolidated Industries, Inc.
Adresse : 300 Cross Plains Blvd.
Dalton, GA 30721
Numéro d'appel d'urgence : 800 424-9300 (réponse sous 24 heures / CHEMTREC)
Information sur les produits : 706 277-5294
Utilisation recommandée : Pour la protection des dalles de béton contre l'humidité pendant la pose de sols en stratifié et en bois d'ingénierie

SECTION 2 : Identification des dangers

Classification : Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les critères du SGH. Ce produit possède une couche de billes de polystyrène entre deux feuilles de film en polyéthylène.

SECTION 3 : Composition/Informations sur les composants

	<u>% en poids</u>	<u>N° CAS</u>
Polyéthylène	40-60 %	9002-88-4
Polystyrène	20-40 %	9003-53-6
copolymère acrylique	01-.02 %	S.O.

SECTION 4 : Premiers secours

Contact avec les yeux : Pas nécessaire dans des conditions normales. En cas d'irritation des yeux, les rincer abondamment à l'eau et éliminer les particules avec un chiffon non pelucheux. Consulter un médecin si nécessaire.

Contact avec la peau : Pas nécessaire dans des conditions normales. Rincer à l'eau et au savon après utilisation. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si l'irritation évolue, consulter un médecin.

Inhalation : L'inhalation de cette matière est improbable dans des conditions normales d'utilisation. Si l'irritation s'amplifie suite à l'inhalation de poussière ou de produits de décomposition, éloigner la victime de la zone pour l'amener à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin au plus vite.

Ingestion : Si l'irritation s'amplifie suite à l'inhalation de poussière ou de produits de décomposition, éloigner la victime de la zone pour l'amener à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin au plus vite.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre les incendies

POINT D'ÉCLAIR : Sans objet

LIMITES D'INFLAMMABILITÉ : Sans objet

LUTTE ANTI-INCENDIE : Utiliser de l'eau ou de la mousse.

RISQUE GÉNÉRAL : Les pompiers doivent utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour tous les incendies impliquant des produits chimiques.

RISQUE GÉNÉRAL INHABITUEL : Aucun, toutefois, ce produit brûlera dans des conditions d'incendie. L'eau à haute pression peut permettre au feu de se propager.

PRODUITS DE COMBUSTION : La décomposition thermique peut produire de la fumée, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des fumées d'acide acétique, de l'acroléine

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Informations générales : Utiliser un équipement de protection individuelle, comme l'indique la section 8.

Fuites/Déversements : Recueillir, puis placer dans un récipient approprié pour élimination. Tenir à l'écart de la chaleur ou des flammes

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Précautions lors de la manipulation : À utiliser avec une ventilation appropriée. Si la découpe produit de la poussière, utiliser de bonnes pratiques d'entretien pour limiter l'accumulation de poussière sur le lieu de travail. Tenir la poussière à l'écart des flammes ou d'autres sources d'inflammation. Éviter la production et l'inhalation de poussière. Entreposage : Stocker dans un endroit froid et sec.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Limite d'exposition : Aucune ventilation spécifique requise dans des conditions normales d'utilisation. Il peut être nécessaire de renforcer la ventilation générale ou l'aspiration locale si le traitement produit de la poussière.

Équipements de protection individuelle : Pas nécessaires en cas d'utilisation normale

- Yeux : Aucune exigence spécifique. En cas de présence de poussière, il convient de porter des lunettes de sécurité avec protections latérales ou des lunettes de protection.
- Peau : Aucune exigence spécifique. Si l'atmosphère est poussiéreuse, porter des gants, une chemise à manches longues et un pantalon, si nécessaire.
- Respirateurs : Aucune exigence spécifique. Si l'atmosphère est poussiéreuse, utiliser un masque antipoussière.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

État physique : Une couche de billes de polystyrène entre deux feuilles de film en polyéthylène.

Odeur : Inodore

pH : Sans objet

Formule moléculaire : Sans objet

Poids moléculaire : Sans objet

Viscosité : Sans objet

Point d'ébullition : Sans objet

Point de gel / fusion : Sans objet

Température de décomposition : Sans objet

Gravité / Densité spécifique : Sans objet

Température d'allumage : Sans objet

Solubilité : Insoluble dans l'eau

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Conditions à éviter : Chaleur excessive, toute source d'allumage. Éviter les températures supérieures à 400 °F. Brûle ou réagit violemment avec les mélanges de fluor / d'oxygène. Éviter tout contact avec des agents oxydants forts, des solvants organiques, des insecticides, des aldéhydes et des amines.

Incompatibilités avec d'autres matériaux : Agents oxydants forts, matériaux caustiques

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique peut produire de la fumée, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des fumées d'acide acétique, de l'acroléine

Polymérisation dangereuse : Ne se produira pas

SECTION 10 : Informations toxicologiques

Informations toxicologiques : Ce produit est biologiquement inerte et n'est pas toxiques dans des conditions normales.

Cancérogénicité : Non répertorié par ACGIH, CIRC, NTP, ou CA Prop 65

Taux de sensibilisation : Non disponible

Tératogénicité : Non disponible

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Renseignements écologiques : Ce produit est un matériau solide inerte. Il ne présente pas de risque pour l'environnement dans des conditions normales.

Toxicité écologique : Non disponible

Dégradation écologique : Non disponible

Dégradation biologique : Non disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

Série RCRA P : Aucune répertoriée

Série RCRA U : Aucune répertoriée

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Non réglementé comme une matière dangereuse pour le transport. (Ministère des transports; TMD; IMDG; IATA DRG)

UN : S.O.

Classification : S.O.

Signalétique emballage : S.O.

Nom d'expédition : S.O.

Catégorie d'emballage : S.O.

Méthode d'emballage : S.O.

Note d'expédition : S.O.

SECTION 15 : Informations relatives à la réglementation

Informations relatives à la réglementation : Référence aux réglementations locales, nationales et européennes/internationales

TSCA : Exempté

LI : Exempté

OSHA : Exempté

California Proposition 65 : Ce produit ne contient pas de produits chimiques soumis à la California Proposition 65.

Symbole de danger : Aucun

Phrases de risque : Aucun

Phrases de sécurité : Aucun

SECTION 16 : Autres informations

Date d'émission : 03/14/2025

Service d'émission : Service technique

Note au lecteur

À notre connaissance, les informations contenues dans le présent document sont exactes. Toutefois, ni le fournisseur désigné ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assume quelque responsabilité que ce soit quant à l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. La détermination finale de l'adéquation de tout matériau relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir qu'il s'agisse des seuls dangers existants.

Autres informations :

ACGIH : (American Conference of Governmental Industrial Hygienists, Conférence nationale d'Hygiénistes Industriels Gouvernementaux); CAS : (Chemical Abstracts Service, service de séquences chimiques); DOT : (Department of Transportation, Ministère des transports); LI : (Liste intérieure des substances); EINECS : (European Inventory of Existing Commercial Substances, Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes); CIRC : (Centre international de recherche sur le cancer); IATA DGR : (International Air Transport Association – Dangerous Goods Regulation, Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses de l'Association du transport aérien international); IMDG : (International Maritime Dangerous Goods, Code maritime international des marchandises dangereuses); LC50 : (Lethal Concentration, Concentration létale, mort dans 50 % des cas); LD50 : (Lethal dose, Dose létale, mort dans 50 % des cas); S.O. : (Sans objet); NTP : (National Toxicology Program, Programme national de toxicologie); OSHA : (Occupational Safety and Health, Agence pour la santé et la sécurité au travail); PEL : (Permissible Exposure Level, Limites d'exposition admissibles); PNOS : (Particulates (insoluble or poorly soluble), Not Otherwise Specified, Particules (insolubles ou peu solubles) non spécifiées ailleurs); RCRA : (Resource Conservation and Recovery Act, Loi sur la conservation et la récupération des ressources); TMD : Transport de matières dangereuses; TSCA : (Toxic Substances Control Act, Loi sur le contrôle des substances toxiques); TWA : (Time Weighted Average, Moyenne pondérée dans le temps); TLV : (Threshold Limit Value, Seuil de concentration)